Bruxelles, lundi 29 janvier 2007

Infrabel intensifie ses efforts pour améliorer la ponctualité en 2007

Infrabel, gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, a enregistré en 2006 une dégradation de la ponctualité sur son réseau. Quelques incidents importants sur les grands axes de et vers Bruxelles ont eu un impact sérieux sur la régularité du trafic, surtout pendant les heures de pointe. Infrabel n'est pas satisfait de ces résultats et souhaite présenter ses excuses aux voyageurs touchés par ces retards. Les clients qui prennent quotidiennement le train et recourent à ses services sont au centre des préoccupations d'Infrabel. Celle-ci intensifie ses efforts pour améliorer la ponctualité en 2007. Plus que jamais, l'ensemble des collaborateurs d'Infrabel mettra tout en œuvre pour que les clients du train voyagent tous les jours le mieux possible. Avec la sécurité, la ponctualité reste la priorité absolue d'Infrabel.

90,6 % des trains à l'heure

90,6% des trains étaient à l'heure en 2006 (c'est-à-dire avec une marge de maximum 5 minutes par rapport à l'horaire prévu), soit une diminution de 1,3% par rapport à 2005. Ce résultat comprend les retards dus à des causes externes sur lesquelles Infrabel a très peu d'emprise, comme les accidents de personnes, le vandalisme (par exemple les vols de câbles), les camions bloqués sur les voies, les retards en provenance des réseaux voisins… Les retards consécutifs aux grands travaux d'investissement sont également pris en compte. À terme, ceux-ci seront bénéfiques pour les voyageurs et permettront une capacité accrue du réseau et un trafic plus ponctuel.

Le contrat de gestion avec l'État prévoit une neutralisation des retards dus à des facteurs externes. Selon ces normes, Infrabel a enregistré 94,0 % des trains à l'heure, soit une diminution de 0,8% par rapport à l'année précédente. 23,7 % des retards (comptes en minutes) sont imputables à des tiers et à des travaux (contre 25,7 % en 2005) ; 31,7 % des retards sont à mettre à charge du gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire (contre 30,0 % en 2005) et 44,6% des retards relèvent de la responsabilité des opérateurs ferroviaires (contre 42,0% un an plus tôt).

Par ailleurs, le **nombre de trains supprimés** en 2006 s'élève à 8801 (contre 8426 en 2005), soit un peu moins de 0,7 % du nombre total de trains, qui s'élève à près de 1 260 000 trains. Parmi ces suppressions, 20,4 % relèvent de la responsabilité d'Infrabel, 53,2 % de l'opérateur principal et 26,3 % de facteurs externes.

Des facteurs très variés

Les résultats de l'année 2006 ont été fortement influencés par un certain nombre d'incidents importants sur les grands axes de et vers Bruxelles, qui ont entraîné des retards pour les voyageurs pendant les heures de pointe.

Porte-parole: Aurélie Traube
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 26 55 - GSM: +32 (0) 499 59 03 55
Fax.: + 32 (0) 2 526 37 46 - E-mail: aurelie.traube@infrabel.be

- Ainsi, 3 incidents exceptionnels ont causé des retards très importants en 2006 : l'échappement d'une rame à vide à Bruxelles-Schuman en janvier, l'avarie de caténaire sur la ligne 50A Bruxelles-Denderleeuw en juin et l'incendie de la sous-station de traction de Bruxelles-Midi en décembre dernier. De manière plus générale, 0,6 % des incidents dénombrés en 2006 ont à eux seuls provoqué 28 % des retards. Le nombre d'incidents (c'est-à-dire la source de retards) à charge du gestionnaire de l'infrastructure a diminué, tout comme leur proportion dans le total des incidents observés en 2006 (soit 21,5 %, contre 27,7 % en 2005).
- Les retards de 2006 s'expliquent notamment par l'ampleur des travaux de modernisation et des investissements réalisés par Infrabel et qui visent à améliorer le confort et à la sécurité des voyageurs et du personnel. Malheureusement, les retards sont souvent le prix à payer pour une modernisation du réseau et une meilleure régularité dans le futur.
- Par ailleurs, l'augmentation spectaculaire du nombre de clients du train, associée à certains travaux importants de renouvellement des quais, n'est pas sans répercussions sur la ponctualité du trafic, compte tenu du temps nécessaire aux passagers pour embarquer et débarquer. Entre 2000 et 2005, le nombre de clients a augmenté de près de 24 %, et l'année 2006 a encore connu une augmentation de 6,2 % par rapport à 2005.
- Enfin, les fortes chaleurs et les orages violents qui les accompagnent souvent ont également provoqué des retards ; ce fut surtout le cas aux mois de juin et juillet.

Ponctualité pour les axes importants vers Bruxelles

Par rapport à 2005, la ponctualité du trafic a diminué sur quatre lignes importantes vers Bruxelles sur dix. Elle se maintient ou s'améliore pour les six autres axes (voir tableau ci-dessous).

Les lignes dont la ponctualité a baissé sont principalement les suivantes :

- La ligne 25-27 **Bruxelles-Anvers** a vu sa ponctualité passer de 88,3% à 86,1 %. Une dégradation qui s'explique par l'ampleur des travaux de modernisation de cette ligne, ainsi que l'exploitation limitée de la gare d'Anvers-Central en raison de travaux (ceux-ci se terminant d'ailleurs en 2007). Enfin, la ponctualité de la ligne a été pénalisée par les retards en provenance du réseau hollandais et par quelques incidents importants, comme une alerte à la bombe en gare d'Anvers-Central au mois de septembre.
- La ligne 50 **Bruxelles-Ternat-Denderleeuw** a vu passer sa ponctualité de 94 % à 92,7%. Ces résultats sont quasi exclusivement dus aux mauvais résultats du mois de juin, au cours duquel la caténaire a été sévèrement endommagée sur la ligne 50A à hauteur de la bifurcation de Sint-Katharina-Lombeek, sur laquelle aucun train ne pouvait alors plus circuler, nécessitant ainsi des déviations par la ligne 50 pendant plusieurs jours.
- La ponctualité de la ligne 161 **Bruxelles-Namur** a surtout souffert de quelques incidents à l'impact très lourd, comme l'échappement d'une rame vide à Bruxelles-

Porte-parole: Aurélie Traube
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 26 55 - GSM: +32 (0) 499 59 03 55
Fax.: + 32 (0) 2 526 37 46 - E-mail: aurelie.traube@infrabel.be

Schuman en janvier provoquant des dégâts importants, ainsi que du nombre croissant (+ 24,2 % par rapport à 2005) de zones de ralentissement liées aux travaux de modernisation. Les problèmes classiques liés aux conditions automnales (chute des feuilles sur les voies, branches dans les caténaires), ainsi qu'aux travaux de modernisation et d'entretien, ont également dégradé les résultats sur cette ligne.

Ligne	**2005**	**2006**
25-27 Bruxelles-Anvers	88,3%	86,1 %
36-36C Bruxelles-Liège	95,1%	95,5 %
50A Bruxelles-Ostende	91,7%	91,7 %
50 Bruxelles-Denderleeuw	94,0%	92,7 %
60 Bruxelles-Termonde	96,6%	95,8 %
89 Bruxelles-Courtrai	92,0%	92,2 %
94 Bruxelles-Tournai	92,6%	92,8 %
96 Bruxelles-Mons	93,5%	93,8 %
124 Bruxelles-Charleroi	90,1%	90,7 %
161 Bruxelles-Namur	93,0%	91,1 %
TOTAL	**92,4%**	**92,0%**

Tableau 1 : ponctualité sur les axes vers Bruxelles (résultats sans neutralisation)

Un plan d'action pluriannuel en faveur de la ponctualité

Le comité de direction d'Infrabel a lancé en février 2006 les **premières actions d'un plan pluriannuel** visant à améliorer la ponctualité. Ces actions poursuivent 3 buts.

- Il s'agit d'abord d'**éviter les dérangements et incidents sur le réseau**, par le renouvellement de la signalisation et des caténaires, afin de mieux protéger ces installations contre les conditions météorologiques extrêmes comme la foudre, etc. ;
- Des actions visent ensuite, par exemple, à mettre en place 22 **services d'intervention rapide** spécialisés dans le domaine de l'électricité pour ainsi limiter l'impact des dérangements;
- Enfin, l'objectif est aussi d'**améliorer l'information aux voyageurs** sur les incidents du réseau, notamment par l'utilisation optimale des installations de sonorisation dans les gares et points d'arrêt, et par une meilleure diffusion de l'information dans les trains, etc.

Afin d'améliorer la ponctualité, la plupart des actions de ce plan sont déjà d'application ou visent le long terme. Certaines de ces actions ont néanmoins déjà été menées à bien. Il s'agit notamment de la centralisation de tous les dispatchings en un *Traffic Control* unique, de l'établissement de plans de secours pour garantir la régularité du trafic sur une ligne spécifique en cas d'incident, mais aussi de l'installation d'équipements sonores dans tous les points d'arrêt du réseau (première étape du programme PIDAAS).

Porte-parole: Aurélie Traube
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 26 55 - GSM: +32 (0) 499 59 03 55
Fax.: + 32 (0) 2 526 37 46 - E-mail: aurelie.traube@infrabel.be

Des mesures spécifiques en 2007

Consciente des résultats insatisfaisants obtenus en 2006, Infrabel a décidé de mobiliser des moyens supplémentaires, cette année, pour diminuer les retards. Avec la sécurité, **la ponctualité est la priorité absolue d'Infrabel.** À côté des mesures entamées en 2006, et qui se poursuivent, cette année verra donc la mise en œuvre de plusieurs nouveautés. Celles-ci concernent la gestion du trafic, la sécurité, mais aussi l'infrastructure, la diffusion de l'information, la formation du personnel, etc. Au total, ces deux salves représentent pas moins de **52 mesures**.

Parmi les actions qui seront entreprises en 2007, citons par exemple :

- une implication et une vigilance encore plus grande de la part du personnel sur le terrain, dans les stations et à bord des trains ;
- des investissements supplémentaires dans le domaine de la formation et de la sensibilisation du personnel à la régularité;
- la priorité accordée aux renouvellements de l'infrastructure ferroviaire qui sont cruciaux pour la préservation de la régularité du trafic ;
- l'optimalisation de l'organisation quotidienne grâce, entre autres, à la mise sur pied de 22 équipes d'intervention techniques pouvant agir immédiatement en cas de problème sur le réseau ;
- poursuite de la collaboration renforcée avec la SNCB et la SNCB-Holding pour améliorer respectivement le service aux voyageurs et la sécurité dans et autour des gares ;
- réajustement des moyens d'information en vue d'une communication correcte et rapide envers les voyageurs.

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 14 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2005).

Porte-parole: Aurélie Traube
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 26 55 - GSM: +32 (0) 499 59 03 55
Fax.: + 32 (0) 2 526 37 46 - E-mail: aurelie.traube@infrabel.be